

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7300601901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7300601901>

Cette annonce a été mise en ligne le **12 août 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **02 - AISNE**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLIERS ST DENIS du 11 août 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : ONGOLA SASU

Siège : 1 impasse du Pré Sujet 02310 VILLIERS ST DENIS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 500 euros

Objet : En France et/ou à l'étranger : Consultant en gestion d'entreprise. Exploitation de véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC). Achat, vente et location de véhicule Commerce de marchandises.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Lambert ASSIGA MENDOUGA, demeurant Chez Mme Marie ROGOVA - 9 allée de Lille, 91170 VIRY CHATILLON

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SOISSONS.

POUR AVIS - Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

En partenariat avec

